

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 11

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Ni l'absence de soleil ni le froid n'ont empêché une trentaine de personnes, apiculteurs et familles, de se retrouver aux Roussottes le dimanche 9 septembre 1984, près du rucher de M. Jean-Bernard von Allmen, pour la torrée annuelle.

Etant donné la température, la visite du rucher ne s'est pas faite comme prévu mais la discussion concernant le nourrissage a été fort intéressante.

Le feu, préparé de bon matin par MM. von Allmen et Paratte, a réchauffé l'ambiance et permis à chacun de faire cuire son repas. Comme chaque année, la famille de M. von Allmen avait mijoté une excellente soupe aux pois.

M. Jean-Marie Grezet, notre coureur cycliste romand et beau-fils de notre hôte, nous a fait l'honneur d'une petite visite.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA VEVEYSE

Le samedi 25 août 1984 fera très certainement date dans les annales de notre société. C'était le jour de la sortie annuelle, laquelle fut une réussite parfaite, malgré le temps pourtant maussade et pluvieux au début de la journée; le soleil fit rapidement son apparition, rendant aux belles vallées de la Haute-

Savoie leur clarté et leur splendeur. L'entrain fut constant et la participation dépassa les prévisions.

De plus en plus ces courses prennent un caractère familial, ce qui prouve qu'elles sont prisées, donc à maintenir.

Deux cars de la maison Excursions-Vevey conduits par des chauffeurs expérimentés emmenèrent une soixantaine de personnes durant cette belle journée vers le pas de Morgins et le val d'Abondance où nous fîmes une petite « pause café »; puis ce fut le départ pour Avoriaz et la montée aux Lindarets, ce site enchanteur, par des routes sinueuses, où un arrêt était prévu.

Le repas de midi eut lieu au Restaurant des Sapins, près de lac de Montriod.

Le retour se fit par le col des Gets, Annemasse, Yvoire, où un arrêt nous permit de visiter cette belle ville médiévale.

Il était environ six heures quand nous montâmes dans les cars qui nous conduisirent à Tatroz, où un succulent repas servi par la famille Genoud nous attendait.

Durant ce repas, le président Vaucher nous dit toute sa joie de voir sa section rassemblée dans une telle ambiance.

Jean Chaperon remercia au nom de tous notre président et tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette journée.

Nos médaillés Bénémerenti nous charmèrent par leurs belles voix, nous prouvant une fois plus que leurs médailles étaient bien méritées.

F. M.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS

Journée des familles

30 septembre 1984, au Valanvron

Au petit matin, Eric, sergent de cuisine, accompagné de sa petite troupe, sonne la diane chez notre ami Jean-Pierre qui nous fait l'honneur de nous recevoir sur son territoire. Bientôt la chaudière se met à fumer pour accueillir trois fameux jambons de chez Immoob, dont le fumet va attirer une belle grappe d'apiculteurs qui, l'appétit aiguisé par les «excédents» de vin blanc offerts en apéritif, vont attaquer la soupe aux pois et jambon que chacun trouve bon et bon...

Comme l'appétit vient en mangeant, nous passons au dessert préparé par «ces dames», qui nous ont même ajouté des soleils sur les gâteaux, peut-être au cas où notre astre viendrait à ne pas supporter une si belle et longue journée éclairée miraculeusement par ses doux rayons dont chacun a profité, en espérant se retrouver l'an prochain sous d'aussi bons auspices.

Le rapporteur: C.S.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE LES ALPES

C'est le dimanche 18 mars 1984, au Café de l'Etoile à Aigle, que s'est déroulée l'assemblée ordinaire de printemps, convoquée par le *Journal suisse d'apiculture*. Elle est ouverte à 14 h. 10 par le président, M. J.-P. Guillet.

Par un temps nuageux et brumeux, soixante-huit personnes ont répondu à la convocation.

Le président salue et remercie tous les membres présents. Il félicite M. H. Barbey qui, malgré ses 94 ans d'âge et soixante-six ans de sociétariat, assiste

toujours à toutes nos assemblées et manifestations. Il salue également M^{mes} et M. Niederhauser, Cherix et Paroz, notre président d'honneur.

Il excuse MM. Henchoz, Herminjard, Ormond, Fl. Guillet et G. Barraud. Est également excusée, une jubilaire du jour, M^{me} Amiguet, malade.

Le président demande à l'assemblée de pouvoir apporter une petite modification à l'ordre du jour et ajouter un objet N° 6 bis: cotisation. Admis.

Le procès-verbal de l'assemblée d'automne du 20 novembre 1983 lu par M. G. Perreten, secrétaire, est adopté par acclamation.

Deux nouveaux membres sont admis dans la section, soit MM. Roger Jaquier, Mont-Pèlerin, et Raymond Morel, de Vevey, sur présentation de M. Henri Jaquet.

Un membre a demandé son transfert dans une autre section.

Huit membres ont démissionné pour raisons de santé, d'âge ou de non-paiement de la cotisation et un décès est enregistré, celui de M. J. Chételat, d'Yverne.

L'effectif de la section s'élève à 224 membres à ce jour.

Les rapports sur les délibérations des assemblées FVA et SAR ont été admis tels que présentés par leurs auteurs, et avec les remerciements d'usage.

Vétérans:

40 ans, MM. René de Siebenthal, Aigle, Marcel Kovar, Aigle, Henri Delacrétaz, Roche, Henri Jaquet, Vevey et Georges Hubert, Le Sépey.

25 ans, M^{me} Emma Amiguet, MM. Fritz Aubert, Montreux, Alexis Décaillet, Montreux, et Charles Waridel, Aigle.

Chacun des vétérans s'étant exprimé, on passe à l'ordre du jour.

Course d'été: elle aura lieu le dimanche 1^{er} juillet 1984 dans le Jura français, plus exactement à Saffloz, région de Clairvaux-les-Lacs où la visite d'une importante exploitation apicole avec

élevage de reines est prévue. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Cotisations 1985:

Vu les débats de l'assemblée SAR du samedi 17 mars 1984 à Lausanne, il ressort que notre cotisation doit être augmentée de Fr. 5.—. Sur proposition du président, appuyé par le caissier et M. Kovar, rapporteur-délégué SAR, notre cotisation sera portée de Fr. 25.— à Fr. 30.— pour l'année 1985. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

Propositions individuelles:

M. Henri Jaquet, inspecteur, attire l'attention de l'assemblée sur le sujet de la varroase qui sera probablement considérée comme une épizootie et figurera dans la loi.

M. Eugène Glappey, inspecteur, s'est également exprimé dans le même sens et invite tous les apiculteurs et propriétaires d'abeilles à être vigilants. Diverses questions concernant la qualité du miel furent également posées.

M. Daniel Ramel s'exprima au nom de la section sœur du Pays-d'Enhaut et remercia tous les participants aux fêtes du 75^e de l'été dernier.

M. Charles Boo, membre du comité cantonal FVA, s'exprima dans le même sens, se félicita d'avoir pu assister à notre assemblée et transmit les salutations de la Fédération.

Finalement, le président remercia M. et M^{me} Gasser, tenancier du Restaurant de l'Etoile, souhaita une bonne fin d'après-midi, plein succès apicole pour la saison qui s'annonce et un bon retour dans nos foyers.

L'assemblée terminée, place fut donnée à la tombola qui remporta à nouveau un très grand succès par la valeur des lots: deux ruches, caisses à essaims, bouteilles, etc. Un grand merci à tous nos généreux donateurs.

G. P.

RÉUNION ANNUELLE DES APICULTEURS ROMANDS

Il y a une quinzaine d'années, nous avons le privilège de compter le regretté inspecteur cantonal des ruchers valaisans, Amédée Richard, parmi nos amis. Au cours d'entretiens, nous cherchions comment attiser la curiosité des apiculteurs et leur procurer des informations pouvant faire progresser leur science de l'apiculture. Le Comptoir de Martigny s'étant mis dans ses meubles organisait des réunions professionnelles, chaque jour de la semaine de l'exposition. Avec le dynamisme qui le caractérisait et les nombreuses relations qu'il entretenait avec d'éminentes personnalités apicoles, nous avons tenté l'organisation d'une rencontre des apiculteurs romands dans le cadre de la foire avec conférence de M. Goetz, du rucher d'expérimentation de la Thumenau (Strasbourg). Ce fut une réussite et nous avons décidé de récidiver chaque année. Nous avons depuis bénéficié de l'appui du Service vétérinaire cantonal, de la Fédération valaisanne d'apiculture et de la section de Martigny.

C'est donc samedi dernier, 6 octobre, qu'une centaine d'apiculteurs fraternisèrent à Martigny et eurent le privilège d'entendre le magnifique et captivant exposé de M. Morand, chef du laboratoire expérimental du Jura à Lons-le-Saunier.

Il fit une rapide description des maladies des abeilles que tout apiculteur, digne de ce nom, doit maintenant connaître, soit: la nosémose, l'acariose et les loques. Il en développa les causes, leur nocivité et les moyens de les combattre. Nous avons apprécié ce rappel car l'habitude engendre une certaine indifférence et quelques négligences vis-à-vis de leur prophylaxie. Il aborda ensuite le problème qui nous préoccupe tous: la varroase. Il en décrivit sa rapide progression de l'Orient à l'Occident (6 à

12 km par an, parfois encore plus accélérée), ses méfaits et les essais infructueux pour empêcher cette progression. Tous les apiculteurs doivent rester vigilants, s'astreindre à une surveillance plus attentive du couvain de leurs colonies, faciliter son dépistage par l'observation minutieuse des déchets de la ruche. Un simple carton ou feuille de nicotherme enduite légèrement d'une matière grasse posé sur le plateau de la ruche et examiné régulièrement peut permettre de déceler la présence de l'acare. En début d'infestation, les symptômes sont malheureusement rares et peu évidents. Ce n'est qu'au cours de la troisième année d'infestation que les pertes peuvent alors être importantes et occasionner la perte totale du rucher. Aucun moyen d'éradication de la maladie s'est révélé actuellement à cent pour cent efficace. Il nous faudra donc nous habituer à cette menace nouvelle pour notre apiculture. Rester toujours plus attentif au développement de la colonie,

veiller à ne conserver que des colonies fortes et dynamiques, s'astreindre à respecter scrupuleusement les modalités qui nous seront éventuellement imposées. C'est dans l'espoir que les chercheurs du monde entier communiqueront le résultat de leurs travaux de recherches et en combattant tout découragement que le conférencier clôt son brillant exposé. Il est vivement applaudi par l'assistance et remercié par le président de la Fédération, notre ami Robert Fauchère.

Pour conclure, nous nous permettons une petite remarque: nous aimerions qu'à l'avenir les organisateurs exposent, dans les deux numéros précédant la rencontre, les qualifications du conférencier et le sujet traité. Nous nous faisons l'interprète de l'assemblée pour les remercier de leur dévouement et de la peine qu'ils se donnent pour rendre toujours plus vivantes et instructives ces amicales rencontres.

Doudin

Super récolte du côté de la Glâne...

jeune femme
restaurants et plus, si
grande et mince.
Réponse à toutes let-
d'honneur. Ecr. s/chiffre
ASSA, Pérolles 10, 1701 Fribourg

Mauricien, 24 ans, cél., simple, franc, chain. en Suisse, désire renc. jeune femme en vue mariage. Ecr. s/chiffre 90 937 à ASSA, CP 1033, 1701 Fribourg

JH, 27 ans, brun, mince, cherche JH, max. 25 ans, pr loisirs, vacances, etc., photo s.v.p. Ecr. s/chiffre 60 943 à ASSA, CP 1033, 1701 Fribourg

Gentille et douce Mauricienne de 22 ans, se trouvant en Suisse, aimerait rencontrer en vue de mariage homme sérieux. Ecr. s/chiffre 60 923 à ASSA, CP 1033, 1701 Fribourg

ne Français, 28 ans, sit. stable, très cherche v. mariage, j. fille sincère
037/28 44 14

250 x 350, état
qu'une moto 50 cm³,
état, prix Fr. 500.-. 037/64

A remettre **entreprise de taxis**
Pour tous renseignements: 037/46 4.

Meubles italiens parf. état pr aménager studio bonne location. 037/23 14 70

Potager élect. 4 pl. Sarina état neuf val. 950.-, cédé 550.-. 029/2 48 45, dès 18 h.

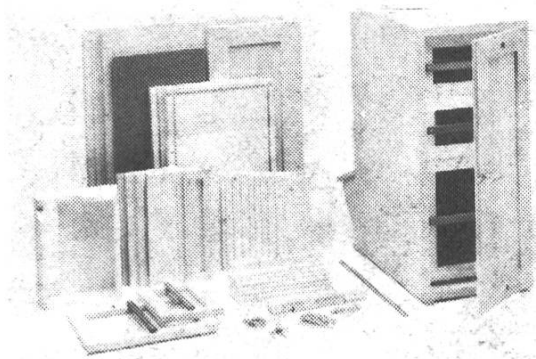
Miel du pays, été 84, avantageux, dès 10.-/kg et livr. gratuite. 037/31 15 79

Diff. art. pour bébé (pousse-poussette, berceau, etc.). 029/7 16 70, h. répar

1 caisse enregistreuse Sharp 1^{re} classe. 037/61 22 38, dès 19 h

Ampli Fender Twin Rev **Je doute que ce soit un miel contrôlé**
servi. 65 11 20, répar
Ancien: mar
nouveau
Réd.

Les loisirs qui rapportent! Profitez de la saison morte!



RUCHES À MONTER SOI-MÊME

Les portes et fenêtres pour corps de ruche et pour hausse sont livrées prêtes à monter. Toutes les autres pièces de bois sont normalisées, donc exactes. Les accessoires font partie de la livraison.

Voici les prix: Hausse

Ruche simple 2 demi-c 270.—

Ruche simple 1/2 c + esp. lib. 250.—

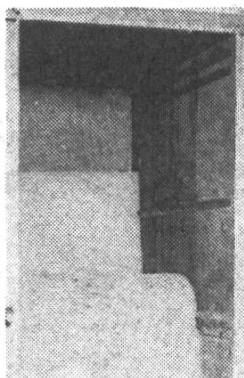
Ruche double 2 demi-c 515.—

Ruche double 1/2 c + esp. lib. 470.—

Supplément pour auvent:

Ruche simple 25.— **Ruche double** 50.—

CALFEUTREZ VOS RUCHES



En hiver, la chaleur qui se perd lorsque les ruches ne sont pas ou insuffisamment calfeutrées se traduit par une consommation accrue de nourriture, qui coûte cher à l'apiculteur et à ses abeilles. Conservez donc à vos colonies la chaleur qu'elles engendrent en ayant recours aux

coussins ISOPOR, chauds et moelleux, d'une grande élasticité, fermant parfaitement et ne laissant ni chaleur s'échapper, ni froid pénétrer.

Les coussins ISOPOR de 4 cm d'épaisseur en **mousse plastique spéciale** sont réfractaires à la vermine.

Ils constituent le meilleur des calorifuges et ont fait leurs preuves depuis plus de quinze ans.

Deux coussins de 30 x 45 cm ou une seule pièce de 30 x 90 cm suffisent pour calfeutrer une ruche suisse.

Dimensions	30 x 45 cm	30 x 90 cm
la pièce	Fr. 3.50	Fr. 7.—
par 10 pièces	Fr. 3.30	Fr. 6.60
par 20 pièces	Fr. 3.10	Fr. 6.20

PLACEZ LES COUVRE-FONDS D'HIVER

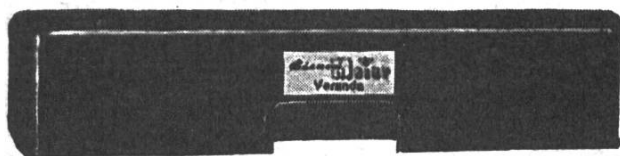
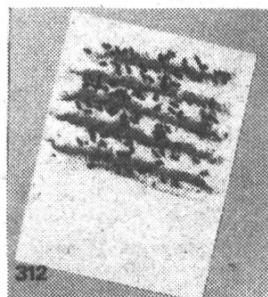
Les couvre-fonds renseignent sur la santé et la force des ruchées, ainsi que sur la position de la grappe.

Au printemps ils facilitent le dépistage rapide des maladies. Les raies de déchets indiquent où, comment et sur combien de cadres la colonie a hiverné et le nombre d'abeilles mortes. La présence d'écailles de cire montre que la ruchée commence à bâtir, tandis que si l'on trouve des œufs dans les déchets c'est que la reine a commencé à pondre.

Tout apiculteur avisé devrait donc faire usage de couvre-fonds d'hiver.

Les couvre-fonds d'hiver en NICOTHERME, matière plastique dure et indestructible, se nettoient aisément à l'eau chaude. Ils ne se gondolent ni ne se rétrécissent et sont donc extrêmement durables. Dimensions pour ruches suisses: 29 x 40 cm.

Prix par pièce	Fr. 2.20
Dès 10 pièces	Fr. 2.10
Prix pour plus grandes quantités ou autres dimensions sur demande.	



650

PLACEZ LES VÉRANDAS!

La véranda est à la fois contrevent et obscurcisseur. Elle est loin d'être un luxe!

Des essais comparatifs dans nos ruchers prouvent qu'en hiver l'usage de la véranda se traduit par une réduction considérable de la consommation

de nourriture, une diminution du nombre d'abeilles mortes, un hivernage plus tranquille.

Au printemps, la véranda joue un rôle régulateur sur le début de la ponte, qui ne doit pas être prématurée. Elle protège les abeilles contre une insolation trop hâtive. On évite ainsi qu'en janvier la grappe se désintègre et que les abeilles de la périphérie s'engourdissent.

La véranda constitue l'abreuvoir idéal au trou de vol, où se forme l'eau de condensation due à la différence de température entre l'air intérieur et l'air extérieur. Les pourvoyeuses d'eau n'ont donc plus à risquer leur vie dehors par temps froid et neigeux.

Prix par pièce	Fr. 5.50	
Dès 10 pièces	20 pièces	50 pièces
Fr. 5.40	Fr. 5.30	Fr. 5.20

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**

Fournitures pour l'apiculture
Cire ULTRA, Candi VITALIS,
Complément de pollen SALIXAN
Les fils de R. Meier S.A.
5444 Künten AG Tél. (056) 96 13 33

PLAISIR D'OFFRIR - PLAISIR DE RECEVOIR !

Pour la saison des fêtes, vous trouverez dans notre catalogue le cadeau utile qui rendra service au rucher tout au long de la saison.

De fin novembre à début février

C'est l'époque favorable pour traiter **contre l'acariose**.

Remède de Frow en flacons de 150, 300, 500 cm³ (avec mode d'emploi) pour traiter 10, 20, 35 colonies

Palettes spéciales doublées d'aluminium pour recevoir le remède de Frow. S'utilisent à raison de deux palettes par colonie, que l'on introduit au trou de vol de chaque côté du groupe.

Pour la réfection et réparation de vos ruches

Toutes pièces détachées en bois et tôle pour ruches. Tôle d'aluminium - Tôle galvanisée - Toiles métalliques - Toile de jute - Carbolium - Peintures à l'huile - Clous pour montage des ruches.

Ruches DB et DT non montées



Confectionnez vous-mêmes vos bougies de Noël

Rien de plus facile avec notre cire gaufrée en pure cire d'abeille. Préchauffer la cire, placer la mèche et rouler.

Formats standards: 14 x 26 - 45 x 26
13 x 41 - 13 x 45
26 x 33 - 26 x 15 cm

le kg: Fr. 19.50

Mèche spéciale

pour bougies

le m: Fr. 0.50

Abeilles décoratives

en plastique, Fr. 0.20/pièce; Fr. 18.—/100 pièces



ETS RITHNER & Cie - CHILI 29 - 1870 MONTHHEY (VS)

Fabrique de ruches et fournitures générales pour l'apiculture — Téléphone (025) 71 21 54